DEMANDE DE PARTENARIAT

LIGNES D'AZUR
Nice Côte d'Azur en toute liberté

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Formulaire « Associations, Institutions et Organismes »

Remplissez le formulaire dédié et envoyez-le à l'adresse partenariat@lignesdazur.fr (au minimum 6 semaines avant l'événement)

Les informations recueillies permettront d'évaluer la cohérence de votre projet avec les objectifs, valeurs et principes de laïcité portés par le réseau Lignes d'Azur.

---

1. Informations sur la structure

Nom de la structure :

Type d'organisation :

Adresse :

Nom et fonction du contact principal :

Téléphone :

Email :

Site internet / réseaux sociaux :

2. Présentation du projet / événement

Nom du projet / évévement :

Date(s) et lieu(x) :

Description synthétique :

Sélectionner le ou les axes RSE portés par le projet / l'événement :

- ☐ Développement durable, Environnement et Santé
- ☐ Ancrage territorial, Citoyenneté et Solidarité
- ☐ L'insertion et l'Emploi

Fréquentation attendue / chiffres précédents :

Plan de communication / visibilité prévue :

3. Lien avec Lignes d'Azur

Votre projet valorise-t-il l'usage des transports en commun ?

En quoi votre initiative s'incrit-elle dans les valeurs de Lignes d'Azur ?

4. Attentes vis-à-vis de Lignes d'Azur

Type de soutien souhaité (gratuit) :

- ☐ Visibilité cadre A3 papier tram 1
- ☐ Visibilité cadre A3 papier bus
- ☐ Visibilité écrans : affichage digital tramway lignes 1 2 3 B et stations
- ☐ Événement
- ☐ Campagne de micro don

Dates d'affichages souhaitées (1semaine)*

** Sous réserve de disponibilité et de fournir les affiches une semaine avant la date de diffusion.*

5. Contrepartie

En contrepartie, l'association, l'institution ou l'organisme s'engagent à apposer le logo de Lignes d'Azur sur tous les supports de communication qu'il éditera pour sa manifestation et promouvoir l'usage des transports en commun.

Vous avez d'autre(s) idée(s) d'avantage(s) à offrir à nos abonnés ? Partagez-les ici :

6. Document à joindre impérativement

☑ **Statuts de la structure**

7. Droit d'accès aux données personnelles

Le traitement des informations nominatives recueillies sera mis en œuvre pour recontacter les associations conformément à la loi du 6 janvier 1978 et au RGPD N°2016/679.

8. Retour d'expérience

L'association, l'institution ou l'organisme s'engagent à fournir à Lignes d'Azur un bilan détaillé de l'action (statistiques de fréquentation) 30 jours au plus tard après l'événement.

9. Validation

Je certifie l'exactitude des informations communiquées et accepte que ma demande soit étudiée conformément par Lignes d'Azur.

Nom et prénom :

Fonction :

Date :

Signature :

Votre contact :
partenariat@lignesdazur.fr

Juillet 2026

LIGNES D'AZUR
Nice Côte d'Azur en toute liberté

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR